



FO DGFIP RHONE
165 rue Garibaldi 69401 LYON Cedex 03
Tél : 04 78 63 32 35 - Fax : 04 78 63 32 10

3 rue de la Charité 69288 LYON CEDEX 02
Tél : 04 72.40.77.12 - Fax : 04 72.40.77.13
fo.069@dgifp.finances.gouv.fr

Compte rendu de la CAP Recours en révision de l'entretien professionnel de la catégorie C du 16 Septembre 2013

La CAP Locale C s'est tenue à l'HDF le lundi 16/09/2013, elle a débuté à 14 heures, présidée par M RIVARD, Directeur du pôle pilotage et ressources humaines.

5 dossiers étaient à l'étude pour cette CAP de la catégorie C.

La réserve constituée par la Direction Locale s'élève à 19 mois (2 fois 2 mois et 15 fois 1 mois), répartition révélée en séance.

On peut s'étonner sur le peu de recours formulés...En effet suite à l'introduction du recours hiérarchique préalable, ceci transforme la défense de ses droits en un véritable parcours d'obstacle et vise clairement à limiter le volume des recours.

Vous pouvez consulter sur notre site local, dans la rubrique « toutes nos publications » en date du 17/04/13, une information complète sur les différentes étapes.

Au niveau du département du Rhône, 40 recours hiérarchiques ont été formulés (8 pour la catégorie A, 26 pour les B et 6 pour les C).

16 agents ont obtenu satisfaction avec le recours hiérarchique (demandes uniquement sur l'appréciation générale ou le tableau synoptique).

Pour la catégorie C, initialement 6 personnes ont formulé un recours hiérarchique et 5 ont fait un recours en CAPL.

Les votes portent sur les demandes des agents et non les propositions de l'Administration

Le 1er dossier défendu demandait une révision de la valeur professionnelle (Réduction, Majoration, Pénalisation – RVMP), des appréciations et du tableau synoptique.

VOTES : concernant la valeur professionnelle suite à la réduction d'ancienneté d'un mois

ADMINISTRATION: POUR

ORGANISATIONS SYNDICALES: POUR

Concernant les appréciations générales (demande partiellement satisfaite) et le tableau synoptique (aucune modification)

ADMINISTRATION: CONTRE

ORGANISATIONS SYNDICALES: POUR

Le 2ème dossier demandait une révision de la valeur professionnelle (RVMP)

VOTES : concernant la valeur professionnelle suite à la réduction d'ancienneté de deux mois
ADMINISTRATION: POUR
ORGANISATIONS SYNDICALES: POUR

Le 3ème dossier demandait une révision de la valeur professionnelle (RVMP) et du tableau synoptique.

VOTES : concernant la valeur professionnelle (demande non satisfaite)
ADMINISTRATION: CONTRE
ORGANISATIONS SYNDICALES: POUR

Concernant le tableau synoptique (aucune modification)
ADMINISTRATION: CONTRE
ORGANISATIONS SYNDICALES: POUR

Le 4ème dossier demandait une révision de l'appréciation générale.

VOTES : concernant l'appréciation générale (aucune modification)
ADMINISTRATION: CONTRE
ORGANISATIONS SYNDICALES: POUR

Le 5ème dossier demandait une révision de la valeur professionnelle (Réduction, Majoration, Pénalisation – RVMP), des appréciations et du tableau synoptique.

VOTES : concernant la valeur professionnelle (demande non satisfaite)
ADMINISTRATION: CONTRE
ORGANISATIONS SYNDICALES: POUR

Concernant les appréciations générales (demande satisfaite)
ADMINISTRATION: POUR
ORGANISATIONS SYNDICALES: POUR

Concernant le tableau synoptique (demande non satisfaite)
ADMINISTRATION: CONTRE
ORGANISATIONS SYNDICALES: POUR

Les représentants FO DGFIP

Rémy ALEMAN
Thierry MALOSSE

Fabrice BESSON

Rejoignez Force Ouvrière, en ADHERANT :

- pour agir dans l'indépendance
- pour obtenir rapidement des informations sûres et précises
- pour mener une action revendicative clairement définie, non démagogique, destinée à aboutir sans casser l'outil de travail
- pour faire vivre la vraie solidarité

BULLETIN D'ADHESION

NOM :PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer à FO DGFIP

Fait àle.....